

Belgium-Jambes: System and support services

OJ S 105/2015 03/06/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commissariat général au tourisme

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 74

Town: Jambes (Namur)

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Daniel Danloy

E-mail: daniel.danloy@tourismewallonie.be

Telephone: +32 81325650

Fax: +32 81325657

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://cgt.tourismewallonie.be>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Vous pouvez télécharger les documents via l'URL suivant

Internet address: <http://pivot.tourismewallonie.be>**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mission de développement, d'assistance et de support informatiques spécifiques à la base de données PIVOT.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Commissariat général au tourisme, Avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 Jambes (Namur).

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Contexte

Le Commissariat général au Tourisme a développé une base de données qui a pour objectif de mutualiser l'ensemble de l'information touristique de la Wallonie et de pouvoir créer un véritable réseau entre les opérateurs touristiques wallons, permettant à la fois de réaliser des économies d'échelles et de faire preuve d'une plus grande efficacité tout en utilisant au maximum les nouvelles technologies. La base de données existe mais devra au fur et à mesure du temps subir des adaptations et des développements complémentaires; le tourisme et ses besoins étant en constante évolution. De plus le processus de connexion, d'installation et de synchronisation de Pivot auprès des opérateurs touristiques qui est presque terminé, a fait l'objet d'un vaste programme qui nécessite une bonne connaissance des développements du logiciel PIVOT, du secteur touristique de la Wallonie et d'une expertise poussée des informaticiens amenés à opérer les différentes missions faisant l'objet du présent marché.

La base de données PIVOT doit d'abord jouer le rôle de source authentique pour une série de données à caractère touristique et/ou administratives décrivant notamment les infrastructures d'hébergement (p.ex. gîtes, hôtels,...) et les attractions (p. ex. musées, itinéraires balisés, ...) de la région. Ces données sont ou seront exploitées pour la réalisation de matériels de promotion les plus divers (brochures, sites web généralistes ou thématiques, applications mobiles,...) tant au niveau du CGT même que des autres acteurs de la promotion touristique et en particulier des Fédérations touristiques provinciales et des 42 « Maisons du tourisme » de Wallonie mais également à terme d'autres opérateurs touristiques. Pour faciliter l'exploitation de ces données dans la promotion touristique de la région, ces acteurs sont invités à collaborer très activement à l'enrichissement et à la tenue à jour des données de la base PIVOT.

L'objet du marché

Comme il s'agit d'une base de données qui devrait être accessible à plusieurs opérateurs touristiques institutionnels ou de filières de produits touristiques, il importe de pouvoir répondre aux demandes externes des opérateurs touristiques pour se connecter, corriger certaines erreurs de fonctionnement et de répondre le cas échéant à des adaptations de la base de données par expérience à l'utilisation ou suivant des besoins spécifiques.

Par ailleurs, la mise en réseau implique des niveaux d'intervention suivant les besoins et donc la mise en place d'un helpdesk et un appui technique pour les opérateurs touristiques qui participent à la plateforme.

Les missions définies ci-avant ne sont pas exhaustives et peuvent faire l'objet d'adaptation en fonction des priorités et besoins, sur décision du CGT

Le marché vise à sélectionner un prestataire qui aura la charge d'assurer « des développements complémentaires ou adaptations suivant les besoins décidés par le CGT », la « maintenance » et « le support » au sens large de la plateforme logicielle PIVOT, en mettant du personnel qualifié à la disposition du CGT.

Par ailleurs, il faut notamment entendre par « maintenance » et « support » :

- La correction des défauts subsistant dans l'application;
- Le développement occasionnel de modules annexes qui se révéleraient indispensables soit pour permettre ou faciliter l'interaction de PIVOT avec les systèmes des partenaires, soit pour répondre à de nouveaux besoins ou à des évolutions réglementaires;
- L'assistance et le conseil des responsables du CGT dans la gestion quotidienne de la

plateforme matérielle et logicielle hébergeant PIVOT et la gestion global du reseau PIVOT (gestion de la synchronisation, de la sécurité,...)

— L'information et le conseil des partenaires qui utilisent ou s'apprêtent à utiliser la base PIVOT pour l'interfaçage avec leurs propres applications;

— Le helpdesk de second niveau pour les utilisateurs internes (CGT) ou externes de la base PIVOT.

— La gestion des données: contrôle, modification, intégration, imports, exports, flux,...

Lieu, nature et durée des prestations

Par essence, les prestations à effectuer seront d'importance variable dans le temps et dépendront de multiples facteurs (nombre de partenaires et projets de ceux-ci, évolution des besoins du CGT, évolutions imposées par les plateformes matérielle ou logicielles sous-jacentes,...). Il est donc demandé au soumissionnaire de mettre à disposition les ressources nécessaires permettant à la fois d'assurer la continuité dans la gestion du développement, le suivi de la maintenance, du helpdesk, des développements complémentaires, gestion des données,...mais aussi de pouvoir fournir ponctuellement des suppléments de ressources pour faire face à un incident ou à une nécessité urgente.

Le CGT souhaite qu'un(e) chef de projet informaticien-développeur, deux informaticiens-développeurs et un gestionnaire de données soient affectés de façon permanente au projet à raison de cinq jours par semaine avec présence obligatoire sur site (CGT, Jambes; la présente convention étant "intuitu personae"), afin d'organiser et coordonner l'ensemble des tâches et l'interfaçage avec les autres développeurs éventuellement requis pour des tâches urgentes, sauf mission extérieure programmée auprès d'un opérateur touristique.

Ceux-ci seront placés sous la direction technique et organisationnel du CGT pour la bonne fin du projet.

Les informaticiens et le gestionnaire de la base de données désignés dans l'offre sont affectés par le prestataire à la réalisation de la mission.

Dès lors, le non-respect de cette disposition est susceptible d'entraîner une annulation de l'attribution dudit marché.

Le CGT est habilité si besoin à faire vérifier les capacités réelles des informaticiens et du gestionnaire de données proposés;

Les informaticiens et le gestionnaire de données devront bénéficier d'un encadrement et d'un appui logistique de la part de leur société pour mener à bien les missions qui leur seront confiées.

A cet effet, il convient de décrire précisément les types d'aides qui pourront lui être apportées dans la note méthodologique à fournir.

Le présent marché est un marché à bordereau de prix pour des prestations fixées dans un quota à 210 jours pour chaque informaticien et pour le gestionnaire de données soit au total pour 840 jours de prestations.

On entend par jour 7 h 36 et par demi jour 3 h 48 de travail effectif (38 h /semaine). Les heures réellement prestées seront comptabilisées et un relevé permanent des prestations sera tenu.

Le coût de la prestation est forfaitaire et comprend tous les frais inhérents à la mission, y compris les éventuels frais de déplacement en Wallonie (opérateurs touristiques).

Aucun frais supplémentaire ne sera accepté.

En cas de force majeure, le prestataire pourra affecter, moyennant l'accord explicite du CGT, d'autres informaticiens ou un autre gestionnaire de données à la réalisation de la mission.

En cas de futures reconductions du marché, selon les besoins, le pouvoir adjudicateur demandera la reconduction d'un informaticien, voire deux ou trois et au besoin du gestionnaire de données; raison pour laquelle il est demandé de fournir un prix forfaitaire pour le chef de

projet, pour chacun des deux autres informaticiens et pour le gestionnaire de la base de données pour 210 jours de prestations chacun.

Aux fins de la bonne compréhension du marché, toute la documentation technique est disponible sur le site web :<http://pivot.tourismewallonie.be> (Voir aussi spécifications techniques). Pour y accéder, il convient simplement de s'enregistrer. En cas de difficultés, veuillez contacter Monsieur Turco au +32 81325658).

II.1.6. CPV code(s)

72250000 System and support services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 210 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 20 §§1 et 1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics

et certains marchés de travaux, fournitures et de services et articles 61 à 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Le soumissionnaire devra fournir une déclaration bancaire appropriée établie conformément au modèle figurant à l'annexe 3 de l'AR du 15.7.2011 et ci-annexée.

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: Chiffre d'affaires minimum 500 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Le soumissionnaire devra fournir les titres d'étude et professionnel du personnel d'encadrement de la mission et en particulier des informaticiens et du gestionnaire des données chargés de l'exécution du marché

* Le soumissionnaire devra fournir une liste de 3 prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Les informaticiens qui seront affectés à cette mission devront disposer d'une licence ou maîtrise informatique ou encore d'un diplôme d'ingénieur en informatique ou d'un titre équivalent ou baccalauréat.

Le gestionnaire de la base de données devra disposer d'un baccalauréat et justifier d'une expérience de gestion de données de minimum 1 an.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 45
2. Qualité du service proposé en phase avec les connaissances techniques des informaticiens dédiés au projet.. Weighting 35
3. Délais de prise de connaissance du logiciel PIVOT et de ses implications en matière de tourisme.. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

CGT-DD 05-2015

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 4.8.2015

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.8.2015 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 5.8.2015 - 11:00

Place:

Commissariat général au tourisme, salle Haulot, rez de chaussée, Avenue Bovesse 74 à 5100 — Jambes

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.5.2015